

## LA GRAVURE AU SALON DE 1870



CHACUN des écrivains composant le groupe, uni dans son but suprême et réservant ses sentiments personnels, de la *Gazette des Beaux-Arts*, s'est toujours vu autorisé à reprendre les questions de polémique ou de principe qui ne lui semblaient pas épuisées. Quoique la Gravure ne soit qu'une des minces sections d'un Salon, elle est régie cependant par les mêmes lois administratives. Les inconvénients de tels ou tels articles d'un règlement nouveau ou déjà pratiqué s'y montrent même avec d'autant plus d'évidence que le champ d'action est

plus limité. Je n'hésite donc pas à revenir sur la grave question des médailles déjà traitée par moi à cette place, l'an dernier, et reprise en plusieurs occasions par la *Chronique*. Mon collaborateur René Ménard ne s'en étant point préoccupé dans son Salon et y inclinant peut-être secrètement, je ne risque point de faire double emploi.

Cette question des médailles affirme, autant dans la peinture que dans les autres sections, un mode de distinction suranné et sans valeur morale, un moyen de pression qui, pour être passé des mains de l'administration dans celles d'un jury en apparence plus indépendant, n'a point perdu son caractère primitif de prime offerte aux ambitions. Et, malheureusement, par ambition il ne faut pas entendre un généreux désir de